

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **ARC-EN-CIEL**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Rue du Bien Faire

N°: 41

Boîte:

Code postal: 1170

Commune: Watermael-Boitsfort

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE0410661376

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

18-07-2012

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du

12-05-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2017

au

31-12-2017

Exercice précédent du

01-01-2016

au

31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 5.1.1, A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4, A-asbl 5.6, A-asbl 5.7, A-asbl 8

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

GUILLAUME Jean

--

BELGIQUE

Administrateur

HEUSERS Laurent

--

BELGIQUE

Administrateur

LEBLANC Olivier

--

BELGIQUE

Administrateur

THEUNISSEN Thibaut

--/-

BELGIQUE

Administrateur

BETTE François

--

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Administrateur

SCHMIDT Laurent

--

BELGIQUE

Administrateur

LIÉNART Marthe

--

BELGIQUE

Administrateur

VIATOUR Emeline

--

BELGIQUE

Administrateur

LIENARDY Thomas

--

BELGIQUE

Administrateur

GROMMERSCH Larissa

--

BELGIQUE

Administrateur

LAGZAHOU Sonia

--/-

BELGIQUE

Administrateur

ROZEMBAUM Florent

--

BELGIQUE

Administrateur

-
- * Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

 - Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.
-

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>275.136</u>	<u>222.442</u>
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	<u>275.136</u>	<u>222.435</u>
Terrains et constructions		22	237.087	218.527
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91	237.087	218.527
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	36.889	3.639
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	36.889	3.639
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	1.160	269
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261	1.160	269
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	0	7
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>909.482</u>	<u>854.362</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	48.493	53.105
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	48.493	53.105
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	223.000	223.000
Valeurs disponibles		54/58	602.305	562.575
Comptes de régularisation		490/1	35.684	15.682
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.184.619	1.076.804

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>556.528</u>	<u>567.047</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10	181.121	181.121
Patrimoine de départ		100	181.121	181.121
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.3	13	335.787	370.787
Résultat positif (néгатif) reporté		14		
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15	39.620	15.139
PROVISIONS	5.3	16	<u>310.721</u>	<u>267.889</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	310.721	267.889
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168		
DETTES		17/49	<u>317.370</u>	<u>241.868</u>
Dettes à plus d'un an	5.4	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	317.370	241.533
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	42.132	13.224
Fournisseurs		440/4	42.132	13.224
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	42.897	20.849
Impôts		450/3	2.889	
Rémunérations et charges sociales		454/9	40.008	20.849
Dettes diverses		48	232.341	207.461
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	232.341	207.461
Comptes de régularisation		492/3		335
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.184.619	1.076.804

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	1.056.342	794.118
Ventes et prestations		70/74	1.758.364	1.339.057
Chiffre d'affaires		70	54.251	54.476
Cotisations, dons, legs et subsides		73	1.704.113	1.284.580
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	702.022	544.938
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62	264.432	241.749
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	39.644	30.048
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8	42.832	
Autres charges d'exploitation		640/8	719.442	522.399
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)/(-)		9901	-10.008	-77
Produits financiers	5.5	75	10.518	1
Charges financières	5.5	65	511	457
Résultat positif (négatif) courant (+)/(-)		9902	0	-533
Produits exceptionnels		76		2
Charges exceptionnelles		66		470
Résultat positif (négatif) de l'exercice (+)/(-)		9904	0	-1.001

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (néгатif) à affecter	(+)/(-)	9906		-1.001
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	0	-1.001
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		3.893
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		3.893
sur les fonds affectés		792		
Affectations aux fonds affectés		692		2.892
Résultat positif (néгатif) à reporter	(+)/(-)	14		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	1.077.976
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	92.345	
Cessions et désaffectations	8179	111.091	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	1.059.230	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	855.541
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	39.644	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	111.091	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	784.094	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	<u>275.136</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	275.136	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	7
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375	7	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	0	

RÉSULTATS**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9086	10	9
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	7	6,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	12.206	11.656

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	202.444	196.472
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	35.361	33.370
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	26.627	11.907
Pensions de retraite et de survie	624		

RÉSULTATS FINANCIERS**Intérêts intercalaires portés à l'actif**

6503

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances

653

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)

656

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>		3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent						
Nombre moyen de travailleurs	100	4	6	7 ETP		6,5 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	6.817	5.389	12.206	T	11.656 T
Frais de personnel	102	147.684	116.748	264.432	T	241.749 T

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel		3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice					
Nombre de travailleurs	105	4	6		7
Par type de contrat de travail					
Contrat à durée indéterminée	110	4	6		7
Contrat à durée déterminée	111				
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112				
Contrat de remplacement	113				
Par sexe et niveau d'études					
Hommes	120	1	2		2
de niveau primaire	1200				
de niveau secondaire	1201	1	1		1,5
de niveau supérieur non universitaire	1202				
de niveau universitaire	1203		1		0,5
Femmes	121	3	4		5
de niveau primaire	1210				
de niveau secondaire	1211		1		0,5
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	3		2,5
de niveau universitaire	1213	2			2
Par catégorie professionnelle					
Personnel de direction	130				
Employés	134	4	6		7
Ouvriers	132				
Autres	133				

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205		3	1,5
Sorties Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305		2	1

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

2. Actifs immobilisés Frais d'établissement: Sans objet Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'acquisition des immobilisations corporelles peut inclure les charges d'intérêts afférentes aux capitaux empruntés pour les financer, mais à condition que ces charges concernent la période qui précède la mise en état d'exploitation effective de ces immobilisations.

La valeur d'acquisition comprend outre le prix d'achat, les frais accessoires tels que les impôts non récupérables, les frais de transport et d'installation des machines, les frais d'architecte, ...

Il est possible, et non pas obligatoire, de réévaluer les immobilisations corporelles ou certaines catégories de ces immobilisations sous trois conditions:

La valeur de ces immobilisations, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, doit présenter un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable;

Si les actifs en cause sont nécessaires à la poursuite de l'activité de l'entreprise ou d'une partie de ces activités, ils ne peuvent être réévalués que dans la mesure où la plus-value exprimée est justifiée par la rentabilité de l'activité de l'entreprise ou par la partie concernée de ses activités;

Si l'ASBL a réalisé durant les exercices antérieurs une réévaluation de certains postes l'amortissement se fait alors sur base de la valeur réévaluée (à l'exception des terrains).

Le rythme des amortissements est déterminé comme suit,

Méthode Linéaire

Bâtiments : 3,33 - 5,00
Aménagements: 10,00 - 20,00
Installations Machines et outillage: 10,00 - 10,00
Matériel roulant: 20,00 - 50,00
Matériel de bureau 10,00 - 33,33

Immobilisations financières :

Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Une réduction de valeur y sera apportée lorsque la valeur de marché sera inférieure à la valeur d'acquisition.

3. Actifs circulants

Stocks :

Sans objet

Créances commerciales:

Les créances font l'objet de réductions de valeur lorsque le remboursement à l'échéance est, tout ou en partie, incertain ou compromis.

Lorsque l'ASBL reçoit un avis de faillite, une réduction de valeur est directement enregistrée pour la totalité de la créance.

Les réductions de valeur actées au cours des exercices précédents qui, selon une appréciation actuelle, ne sont plus nécessaires, doivent faire l'objet d'une reprise.

Lorsque l'ASBL reçoit une attestation irrécouvrable, la créance douteuse est extournée, la provision pour créance douteuse est reprise et la créance perdue est enregistrée en compte de moins-value sur créances commerciales.

Autres créances, subsides, subventions :

La rubrique des «Autres créances, subsides et subventions» fait l'objet de réductions de valeur lorsque le remboursement à l'échéance est, tout ou partie, incertain ou compromis.

Lorsque l'ASBL reçoit un avis de faillite ou d'irrécouvrabilité, une réduction de valeur est directement enregistrée pour la totalité de la créance.

Les réductions de valeur actées au cours des exercices précédents qui, selon une appréciation actuelle, ne sont plus nécessaires, doivent faire l'objet d'une reprise.

Valeurs disponibles:

Les valeurs disponibles sont enregistrées et évaluées au bilan à leur valeur nominale. Subsides:

Les subsides accordés sur des biens amortissables font l'objet d'une réduction échelonnée, par imputation au résultat, au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus:

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale à la date de clôture.